



Université Gamal Abdel Nasser de Conakry

BP: 1147 Conakry, République de Guinée

Tél.: (+224) 625 663 590

N°Réf.2022/ 34 3 /UGANC/RECT

Rectorat

NOTE DE SERVICE

Portant fixation des frais d'Inscription, de Réinscription et des frais de Scolarité à l'Université Gamal Abdel Nasser de Conakry

- VU le Décret N°175/PRG/S66/89 du 27 septembre 1989, portant statuts des Universités de Conakry et de Kankan;
- VU l'Arrêté N°3681/MESRS/CAB du 1er Août 2001, portant institution et réglementation desb activités génératrices de revenus dans les institutions d'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de Documentation
- VU la Decision N°Réf.07/684/UGANC/RECT, du 07 décembre 2007, portant création et attributions du comité de gestion;
- VU les nécessités de service

Article 1er: Pour l'Année Universitaire 2022-2023, les tarifs des frais d'Inscription, de Réinscription et des frais de Scolarité sont fixés ainsi que suit :

STATUTS	FACULTES	FRAIS INSCRIPTION		Frais de Soc. à l'Insc.	TOTAUX INSC.	AUTRES FRAIS	
		Programmes	Pédagogique				Administratif
NATIONAUX	Toutes Facs	Toutes les Licences 1	100 000	Néant	100 000		
			300 000	200 000	6 000 000	6 500 000	
			250 000	100 000	4 800 000	5 150 000	
			300 000	200 000	6 500 000	7 000 000	
ETRANGERS	Toutes les Licences 1	Toutes les Licences 1	300 000	200 000	6 000 000	6 500 000	
			250 000	Néant	3 250 000	3 500 000	
			1 500 000	Néant	3 500 000	5 000 000	
			2 500 000	Néant	7 500 000	10 000 000	
FRAIS REINSCRIPTION							
NATIONAUX	Toutes Facs	Toutes les Licences 1	FRAIS REINSCRIPTION				
			Programmes	Pédagogique	Administratif		
			Licence 2-Licence 4	50 000	Néant	Néant	50 000
			2ème A - 6ème Année	50 000	Néant	Néant	50 000
ETRANGERS	Toutes Facs	Toutes les Licences 1	Licence 2-Licence 3	50 000	Néant	Néant	50 000
			Licence 2-Licence 3	50 000	Néant	Néant	50 000
			Licence 2-Licence 4	300 000	150 000	5 200 000	5 650 000
			2ème A - 6ème Année	200 000	100 000	4 800 000	5 100 000
NATIONAUX	Toutes Facs	Toutes les Licences 1	Licence 2-Licence 3	Néant	Néant	Néant	Néant
			Licence 2-Licence 3	300 000	150 000	5 200 000	5 650 000
			Licence 2-Licence 3	Néant	Néant	Néant	Néant
			Licence 2-Licence 3	300 000	150 000	5 200 000	5 650 000

RECYCLAGE	Inst. Poly	FRAIS REINSCRIPTION		
		Programmes	Pédagogique	Administratif
NATIONAUX	FSTS	Licence 2-Licence 4	35 000	Néant
E TRANGERS	Licence Profess	2ème A - 6ème Année	100 000	Néant
Etudes de Dossiers	Licence Profess	FSTS	1 500 000	Néant
Frais de Diplômes		FSTS	2 500 000	Néant
Duplicata Diplômes			7 500 000	
Authentification Diplômes				100 000
Attestations/ Certificats				50 000
Relèves de Notes				500 000
Légalisations				100 000
				10 000
				10 000
				3 000

- Article 2:** Les frais d'Inscription, de Réinscription et des frais de Scolarité sont versés aux commissions mises en place à cet effet.
- Article 3:** Les étudiants guinéens en formation payante, devront s'acquitter des frais de réinscription et des frais de scolarité en deux tranches.
Le versement de la deuxième tranche au plus tard le 30 avril 2023.
- Article 4:** Les étudiants étrangers devront s'acquitter des frais d'Inscription, de Réinscription et des frais de Scolarité en une seule tranche.
- Article 5:** La Secrétaire Générale, les Doyens des Facultés, les Directeurs Généraux des Instituts et du Centre Informatique.
Le Chef de la Scolarité, les chefs de Département, les Responsables des Formations Payantes et les Chefs de Services Financiers et Comptables, sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'application correcte de la présente Note de Service.
- Article 6:** Est et demeure abrogée toute Note de Service antérieure contraire aux présentes dispositions.
- Article 7:** La présente Note de Service qui prend effet à compter de sa date de signature, sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

Ampliations:

- Rectorat 1
- Vices-Recteurs 2
- Secrétariat Général 1
- Pools Financiers 4
- Facultés 2
- Institut Polytechnique 1
- Centre Informatique 1
- Institut des Chemins de Fer 1
- Chefs de Département 20
- Responsables Formations payantes 2
- Service de la Scolarité 1
- Service Administratif 10
- Syndicat 1 sur 47

Conakry, le 6 OCT 2023

Le Recteur

Dr. Alpha Kabinet KEITA

Université Gamal Abdel Nasser de Conakry
Le Recteur